

■ conseil municipal

Le Rugby Club de Cannes-Mandelieu sanctionné pour sa mauvaise gestion

Difficile de croire qu'il y a moins d'un an, le maire, Henri Leroy, distribuait personnellement médailles et bons points au Rugby Club de Cannes-Mandelieu qui venait d'être sacré champion de France en Fédérale 3. Car hier, après les lauriers tressés, le conseil municipal votait son quasi-arrêt de mort. En résiliant la convention d'objectifs qui lie la commune au club depuis décembre 2008. Et en lui coupant les vivres. Motif? Mauvaise gestion financière! Une clause de la convention qui n'est plus respectée selon Mandelieu. En fait, la mairie reproche au RCCM d'avoir utilisé sa subvention annuelle de 120 000 € pour éponger son déficit chronique. Illégal et risqué pour la commune qui a obligation de contrôler les comptes associatifs! « Malgré de nombreux courriers et mises en garde sur la nécessité d'améliorer la gestion, les engagements n'ont pas été respectés » a expliqué Yves Simon, adjoint aux sports, en séance.

Henri Leroy :
« C'est la gabegie! »

« On a toujours financé le club, mais trop, c'est trop, a enfoncé le clou Henri Leroy. Si on ne met pas fin à la convention, on est complice de cette gabegie! Quand on paye des reliquats de 2007 avec une subvention de



Les beaux jours du RCCM, ici en vert et jaune, champion de France de Fédérale 3 en 2008, sont-ils révolus ?

(Photo Stéphane Goasguen)

2009, on se moque des deniers publics ». Ce n'est pas l'avis du président du club, Jean-Claude Michalon « totalement écoeuré par cette décision politique et non sportive ». Il s'explique : « Quand j'ai repris

le club en 2005, il y avait un passif de 335 000 €. Soutenu par les mairies, on a fait un échecier du redressement sur dix ans. J'ai tenu jusqu'en 2009 ». Qu'est-ce qui a fait plonger financièrement le club? « En 2008,

l'équipe, championne de France est montée en Fédérale 2. On a eu des surcoûts. La mairie de Mandelieu m'avait promis une aide supplémentaire de 40 000 € du conseil général, qu'on n'a jamais touchée. Or, je l'avais pré-

vue au budget prévisionnel... ».

« Décision brutale et injuste »

Pour David Bernard, élu de l'opposition, « cette décision est aussi brutale qu'injuste. En vo-

tant la résiliation de la convention, on vote la fin du club. Il faut trouver une solution! ». Dans ce contexte difficile, quel avenir pour le RCCM aux 371 licenciés? La question sera sans doute au cœur des discussions de l'assemblée générale qui se tient ce soir à 19 h au Palais des Victoires. Si Cannes ne remet pas en cause sa subvention annuelle de 198 000 €, le club peut survivre... « Nous attendons la décision de l'AG pour tirer des conclusions » indiquait hier soir Odile Gouny-Dozol, l'éluée cannoise déléguée aux sports. Reste qu'au plan sportif, la casse est inévitable. « J'ai demandé de faire redescendre le club en série » a indiqué Jean-Claude Michalon.

Scission du club ?

En revanche, l'école qui compte 180 jeunes joueurs, âgés de 5 et 15 ans, a été assurée hier du soutien de Mandelieu par le maire lui-même. « Dans l'hypothèse d'une liquidation, une nouvelle association a été créée par l'école il y a une quinzaine de jours » a confié Jean-Claude Michalon, qui annonce vouloir « défendre le club jusqu'au bout avant de se retirer ». C'est donc bien une scission du RCCM qui se profile. Reste à savoir dans quelles conditions elle va s'orchestrer.

GAËLLE ARAMA

■ rugby

Le RC Cannes - Mandelieu en ballon mort



A la tribune, Jean-Claude Michalon, Henri Mondino, et François Baudino. (Photos G. M.)



Beaucoup de monde était présent, au premier rang, Odile Gouny-Dozol et Yves Simon.

Les amateurs du ballon ovale sont venus très nombreux assister, salle du Palais des Victoires, à l'assemblée générale du Rugby club de Cannes - Mandelieu. Faute d'avoir atteint le quorum, celle-ci était reportée au 15 juillet pour une AG extraordinaire où des décisions pourront être votées. Néanmoins, un débat de deux heures, dans une atmosphère électrique et passionnée, s'est instauré, permettant de faire le tour d'un sujet épineux : le devenir du RCCM et du rugby dans le bassin cannois. Avec, comme point de départ les conséquences de la résiliation de la convention d'objectifs qui

liait le RCCM avec la ville de Mandelieu, décidée et entérinée lors du dernier conseil municipal. (voir notre édition du 25 juin).

Vers la liquidation judiciaire ?

Odile Gouny-Dozol, conseillère municipale de Cannes déléguée aux Sports, déplorait avoir été « mise devant le fait accompli », regrettait « la décision prise par Mandelieu car des concertations auraient pu être menées pour trouver une solution acceptable par tous » et affirmait qu'« il n'est pas envisageable que la ville de

Cannes se retrouve seule partenaire du RCCM ». Une décision compréhensible qui laissait un goût amer à Jean-Claude Michalon, président du RCCM « Sans les subventions qu'il restait à verser soit 32 500 euros de Mandelieu et 66 000 de Cannes, il me sera impossible de payer les sommes dues aux joueurs dont certains sont sous contrat. Ces derniers ne méritaient pas ça. Par voie de conséquence, on s'achemine vers une résolution du plan de continuation voté par le TGI de Grasse en 2005 [remboursement sur 10 ans d'un passif de 335 000 euros] et on peut envisager l'hypothèse d'une liquidation judiciaire ».

La situation du côté sportif était ensuite évoquée. Henri Mondino, président du comité Côte d'Azur, a souhaité que « pour les 300 licenciés, le rugby continue ». Et de poser la question : comment peut-on faire ? « Par la création de nouvelles entités ».

« Le rugby doit continuer »

Côté Mandelieu, dont la ville veut privilégier les jeunes, l'association « Rugby club Vallée de la Siagne » dont les statuts ont été déposés à la sous-préfecture de Grasse, devrait s'affilier à la FFR pour y lancer une école de rugby.

D'autre part, la ville de Cannes « est à l'écoute de toute proposition sportive et financière crédible afin que le rugby puisse apporter toutes ses valeurs aux sportifs cannois de tous âges ».

Le devenir des joueurs est aussi un casse-tête. Comment et où pourront-ils jouer au rugby en championnat la prochaine saison ? En attendant, le RCCM est en ballon mort...

GILLES MASSÉ

■ Outre les personnalités déjà citées : Yves Simon, adjoint aux Sports de Mandelieu ; André Frizzi, subdélégué aux sports de Cannes ; François Baudino, président du CD 06...